





Le directeur académique des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles publiques et privées du Territoire de Belfort

s/c de Mesdames les Inspectrices de l'éducation nationale chargées des circonscriptions Belfort I, II, III

## Division des élèves et de la scolarité

Affaire suivie par
Frédérique Petithory
Téléphone
03 84 46 69 32
Télécopie
03 84 28 36 14
Courriel
ce.des.dsden90
@ac-besancon.fr

4 place de la Révolution française CS 60 129 90003 Belfort cedex **Objet** : Admission en section internationale américaine - rentrée 2016 **Références :** Note relative aux modalités d'affectation dans les classes de 6<sup>ème</sup> dans les collèges publics du territoire de Belfort du 01/02/2016

Deux sections internationales américaines (SIA) sont implantées dans notre département :

- \* à l'école élémentaire Victor Hugo de Belfort depuis la rentrée de septembre 2013, accueillant les élèves en CE2, CM1 et CM2
- \* depuis la rentrée 2015 en classe de 6<sup>ème</sup> et à partir de la rentrée 2016 en classe de 5<sup>ème</sup> au collège Vauban de Belfort.

Tout élève actuellement scolarisé en CE1, CE2, CM1 ou CM2 peut présenter un dossier de candidature pour intégrer une section internationale.

Je vous demande de distribuer la notice d'information ci-jointe à l'ensemble des familles des classes concernées dans votre école. Dans le cas où des élèves seraient candidats, vous voudrez bien leur fournir également le dossier de candidature joint à cet envoi.

L'ensemble des documents relatifs à cette procédure est disponible sur le site de la DSDEN (URL <a href="http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article4239">http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article4239</a>) ainsi que sur l'espace directeur de votre site de circonscription.

Les familles vous remettront les dossiers de candidature complétés pour le 8 avril 2016 au plus tard, le cas échéant en accompagnement du volet 2 cité plus haut dans le cas d'une entrée en 6ème.

Vous voudrez bien transmettre les dossiers à la division des élèves et de la scolarité de la DSDEN 90 au plus tard le 12 avril 2016, en joignant à chacun l'avis de l'école d'origine complété par l'enseignant de l'élève candidat et, le cas échéant, par l'intervenant en langue.

S'agissant des élèves candidats à une admission en SIA en classe de 6<sup>ème</sup>, comme indiqué de la note citée en référence (paragraphe 3.4) les familles préciseront leur choix au cadre D de la "Fiche de liaison en vue de l'affectation en 6<sup>ème</sup> dans un collège public - volet 2" que vous leur aurez remise dans le cadre de la procédure AFFELNET 6<sup>ème</sup>.

Au retour de cette fiche, vous renseignerez le vœu de la famille dans l'application AFFELNET 6ème en sélectionnant la formation « 6ème section internationale », ainsi que le collège et le motif de dérogation N° 6 : « Elève devant suivre un parcours scolaire particulier ».

É

2/2

En cas de demande d'informations complémentaires, vous pourrez vous orienter vers Mme Frédérique PETITHORY, chef de la division des élèves et de la scolarité (coordonnées ci-contre).

Pour toute question relative au fonctionnement pédagogique de la SIA, vous pouvez prendre l'attache de :

- Mme Myriam BOURGEOIS, conseillère pédagogique en langues vivantes (03.84.46.66.18. - myriam.bourgeois@ac-besancon.fr) pour la SIA du 1<sup>er</sup> degré
- M. Jean-Jacques FITO, principal du collège Vauban (03.84.21.64.67 ce.0900295g@ac-besancon.fr), pour la SIA du 2<sup>nd</sup> degré.

A l'avance, je vous remercie de votre implication.

Eugène KRANTZ

P.j: - Note d'information aux familles

- Dossier de candidature SIA 1er degré
- Dossier de candidature SIA 2nd degré
- Avis de l'école d'origine

## Copie pour information à :

- Madame LANAUD-LECOMTE, Déléguée académique aux relations internationales, européennes et à la coopération
- Madame MALAVAUX, IA-IPR d'anglais
- Monsieur BORDRON, IA-IPR d'anglais
- Monsieur BULABOIS, IA-IPR d'histoire-géographie
- Madame NAAS, IENA-ASH
- Monsieur FITO, Principal du collège Vauban